

Maître Anne SEVIN, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis
demeurant 9 bis avenue de la République, 93250 VILLEMOMBLE - **Tél. : 01 48 55 10 88**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MARDI 10 JANVIER 2023 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire
desdites audiences (salle 1), **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien ci-après désigné :

UN PAVILLON sis à **AULNAY-SOUS-BOIS (93600)** **32 rue de l'Arbre Vert**

Cadastré section J numéro 219 pour une contenance de 03 a 40 ca et numéro 221 pour une contenance de 00 a 30 ca.
Soit une contenance totale de 03 a 70 ca

Comprenant selon procès-verbal de description dressé le 06 avril 2021 par Maître Frank-Alain SZENIK,
Commissaire de Justice associé à SAINT-DENIS (93) : Au sous-sol : une grande pièce, **un garage**,

Au rez-de-chaussée surélevé : une entrée, une salle de séjour, une chambre, une cuisine, une salle de bain avec w.-c., une cage d'escalier,

Au premier étage : un palier, trois chambres (dont deux avec petit dressing à la suite), une salle d'eau avec w.-c.

Combles au-dessus : deux greniers.

SURFACE habitable : 147,18 m². SURFACE au sol totale : 186,90 m².

Lieux occupés lors de l'établissement du PV de description (à vérifier lors de la visite).

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences de la BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS**, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, ayant siège social 80 boulevard Auguste Blanqui, 75204 PARIS cedex 13, identifiée au SIREN sous le numéro 552 002 313 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat, Maître Anne SEVIN, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 150.000 Euros (Cent-cinquante mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre
d'un montant de 15.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

Fait et rédigé à VILLEMOMBLE (93), le 15 novembre 2022, par l'Avocat poursuivant. Signé : Maître Anne SEVIN

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/05890.

- A **Maître Anne SEVIN**, membre de la SCP MARTINS - SEVIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 9 bis avenue de la République, 93250 VILLEMOMBLE - **Tél. : 01 48 55 10 88**.

- A **Maître Armelle PHILIPPON-MAISANT**, membre de la SCP MAISANT ASSOCIES, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 16 rue Paul Valéry, 75116 PARIS - **Tél. : 01 53 81 50 22** - Sur le site « **avoventes.fr** »

Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 04 JANVIER 2023 de 14 H 30 à 15 H 30, en présence de la SCP SZENIK et ASSOCIES, Commissaires de Justice associés à SAINT-DENIS (93).